



compte-rendu de l'atelier 3 du 06 octobre 2015

Résultats de la roue des orientations

Le conseil municipal a le désir de :

Maîtriser le développement du village : densification des « dents creuses », des espaces libres, des logements vacants et extension du village de manière modérée. (3 logements / an).

Maintenir le cadre de vie de qualité : préservation du patrimoine bâti et naturel (espaces verts, bois, cône de vue, monastère, architecture, vignoble, enfouissement des réseaux...) création d'une offre diversifiée de logements, conservation des manifestations sportives et culturelles, poursuites de l'aménagement d'aires de loisirs et de sports.

Conserver et développer le niveau d'équipements et de services actuels.

Favoriser une extension modeste de la zone d'activités, à vocation artisanale.

Réduire les nuisances.

Améliorer, sécuriser les déplacements.

Le **projet d'aménagement et de développement durables** (rappel des enjeux et des orientations évoquées)

- Développer notre village du Massif dans le respect de son environnement rural aux portes de l'agglomération rémoise.
- Un village accueillant et dynamique en
 - poursuivant un développement urbain mesuré préservant l'identité **villageoise**.
 - soutenant les activités existantes et prévoir des capacités d'accueil raisonnables.
 - recherchant l'équilibre entre développement urbain et préservation des espaces agricoles , naturels, forestiers.
 - protégeant l'environnement naturel.
 - Préservant l'identité du bâti de notre territoire.
 - développement d'une **diversité de l'habitat** en adéquation avec les besoins actuels et futurs.
 - renforçant le lien social.
 - Améliorant la mobilité